

Remettez votre plan de retraite sur les rails

Vous venez de traverser le pire de l'incertitude économique. Maintenant que les perspectives financières s'améliorent, vous vous demandez peut-être où vous en êtes de vos placements et dans quelle direction vous allez vous orienter. Vous avez peut-être aussi pris des décisions de placement plus conservatrices au cours de l'année en raison de la situation économique. Cependant, si vous maintenez vos placements sur cette voie, vous risquez de nuire à la croissance globale qui vous est nécessaire pour atteindre vos objectifs à long terme.

Pouvoir bénéficier du style de vie que nous visons pour nous-mêmes et notre famille est l'une des principales raisons qui motivent notre épargne et nos placements. Et la nouvelle année est un excellent moment pour réexaminer votre plan de retraite et prendre en main votre propre stratégie de redressement. Peut-être avez-vous coupé dans vos dépenses l'an dernier, peut-être n'avez-vous pas encore cotisé à votre Régime

d'épargne-retraite (RER) ou peut-être avez-vous modifié vos objectifs de retraite. Tout cela peut sembler raisonnable mais la reprise que nous connaissons devrait nous inciter à réévaluer notre manière d'aller de l'avant.

Un conseiller *Scotia*^{MD} pourra vous aider à voir où vous en êtes aujourd'hui et à examiner les décisions que vous avez prises dernièrement en raison de la situation des marchés. En quelques étapes, il pourra vous aider à découvrir les opportunités qui vous permettront de revoir et de réaligner vos plans en fonction de la reprise actuelle.

1) Sachez où vous en êtes aujourd'hui

Si ce n'est pas encore fait, asseyez-vous avec votre conseiller *Scotia* et faites-lui part de la manière dont vous envisagez votre retraite. Vos objectifs de retraite ont-ils changé au cours de l'an dernier? Cette conversation permettra à votre conseiller de se faire une idée des économies dont vous aurez besoin pour vivre vos rêves.

Truc Web : l'outil *Diagnostic épargne-retraite Scotia*^{MC}, disponible à l'adresse banquescotia.com/diagnostic, pourra vous aider à déterminer où vous en êtes aujourd'hui et combien vous devrez épargner pour financer votre vie de demain.



2) Réévaluez votre tolérance au risque

Durant les turbulences boursières, nous étions nombreux – à juste titre – à douter du bien-fondé de prendre un risque accru. Maintenant que le brouillard s'est levé sur le paysage boursier, le moment est venu de réévaluer vos décisions de placement antérieures. Notamment, il importe d'examiner dans quelle mesure des placements plus prudents influeraient sur l'atteinte de vos objectifs de retraite. Aussi, il convient de vous assurer de la cohésion entre votre degré de tolérance au risque et les placements qui composent actuellement votre portefeuille.

Truc Web : Consultez l'historique des rendements et l'outil «*Risque et rendement*» à la page banquescotia.com/aidezmoiainvestir pour savoir quelle incidence le rajustement de votre répartition de l'actif pourrait avoir sur le potentiel de croissance de votre portefeuille.

3) Pourquoi pas automatiquement

Préparez votre retraite en mettant en place en toute commodité des cotisations RER automatiques réparties tout au long de l'année et faites fructifier votre épargne.

Truc Web : Faites l'essai de l'outil «*Payez-vous d'abord*» sur le site banquescotia.com/aidezmoiainvestir. Constatez à quel point des cotisations RER périodiques vous permettront d'obtenir de solides remboursements d'impôt et d'espérer une retraite plus confortable. Toutefois, si vous cotisez déjà régulièrement, pourquoi ne pas accroître vos cotisations actuelles? Vous profiterez encore plus de la moyenne du coût d'achat et vous vous remettrez plus facilement sur la bonne voie.

4) Conservez vos placements

Prévoir le rendement des marchés n'est pas chose facile. En conservant ses placements, on s'assure de ne pas rater les périodes fructueuses.

Truc Web : Faites l'essai de l'outil «*Maintenir ses placements*» à la page banquescotia.com/aidezmoiainvestir pour

voir dans quelle mesure le fait de rater les mois affichant les meilleurs rendements influerait sur vos résultats.

5) Évaluez vos autres besoins financiers

Utilisez votre remboursement d'impôt

Qu'il s'agisse de cotiser à un régime enregistré d'épargne-études (REEE) ou à un RER ou de rembourser votre prêt hypothécaire, votre remboursement d'impôt permet d'aller de l'avant dans la réduction de vos emprunts ou dans la réalisation de vos plans de retraite. Votre conseiller *Scotia* peut vous aider à déterminer la façon la plus rentable d'utiliser votre argent.

Investissez dans un CELI

Le revenu gagné dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) est à l'abri de l'impôt pour la vie. Utilisé de concert avec un RER, le CELI constitue un puissant outil d'épargne.

Truc Web : Le calculateur CELI *Scotia* (à la page [Web banquescotia.com/celi](http://Web.banquescotia.com/celi)) montre combien d'argent vous pouvez gagner en franchise d'impôt. Le site présente également les types de clients qui peuvent bénéficier du CELI.

banquescotia.com/aidezmoiainvestir

Vous voulez de l'information d'actualité et à jour sur les placements, alors parcourez le site «Aidez-moi à investir» (banquescotia.com/aidezmoiainvestir). Obtenez les renseignements désirés, à votre convenance, via des vidéos, des articles éducatifs, des baladodiffusions, des tweets, des blogues, etc. Apportez votre grain de sel au site en posant des questions à nos experts. Consultez notre site convivial, interactif et éducatif dès aujourd'hui.

Fiscalité 101 :

La date d'échéance des cotisations RER pour l'année d'imposition 2009 est le 1^{er} mars 2010.

Allez sur le site banquescotia.com/datelimiterer ou adressez-vous à votre conseiller *Scotia* pour connaître les dates limites effectives de cotisation RER de cette année, selon le canal de service utilisé.

Réponses à vos questions sur les RER

Les RER existent depuis plus de 50 ans (ils ont été lancés en 1957). On pourrait croire qu'après toutes ces années, les Canadiens comprennent bien les tenants et aboutissants de ce mode de placement.

Eh bien, ce n'est pas le cas. Je reçois chaque année des centaines de questions concernant les RER, surtout en janvier et février, lorsque les gens songent à leur cotisation. Certaines questions sont plutôt simples : «Combien puis-je cotiser?» Pour le savoir, il suffit de vérifier l'avis de cotisation que vous avez reçu de l'Agence du revenu du Canada. D'autres questions sont si complexes que seul un comptable qualifié peut y répondre. La majorité se situe cependant entre les deux. Voici quelques-unes des questions qui reviennent le plus fréquemment chaque année.



Le mot de Gordon Pape

Gordon Pape est auteur et coauteur de plus de 40 livres sur les placements et les finances personnelles. Son plus récent ouvrage, *A Guide to TFSAs and How They Can Make You Rich*, traite du compte d'épargne libre d'impôt.

Q *Devrais-je cotiser à mon RER ou à un CELI. Que conseillez-vous?*

R Faites les deux. Les cotisations à un RER peuvent donner droit à un remboursement d'impôt. Vous pouvez cotiser la totalité ou une partie de cet argent à un CELI. Vous gagnez donc sur les deux tableaux.

Q *Je n'ai pas l'argent nécessaire pour verser ma cotisation maximale cette année. Recommandez-vous de contracter un prêt RER pour combler la différence?*

R Oui, si vous avez l'intention de rembourser le prêt en un an. Ne prolongez pas la durée du prêt. Les taux d'intérêt demeurent bas, ce qui réduit de beaucoup le coût d'emprunt d'un prêt RER. Appliquez votre remboursement d'impôt à la réduction du montant emprunté, puis prévoyez rembourser le reste d'ici la fin de l'année. Utilisez intelligemment, un prêt RER constitue un excellent moyen de maximiser votre épargne-retraite.

Q *Devrais-je cotiser à mon RER ou rembourser mon prêt hypothécaire?*

R Cette question nécessite des calculs complexes, car il faut tenir compte de plusieurs facteurs, notamment votre taux d'imposition, le taux d'intérêt applicable au prêt hypothécaire et le taux de rendement prévu sur les placements RER. De nombreux calculateurs en ligne peuvent vous aider à y voir clair. Il vous suffit de taper les mots-clés «calculateurs REER ou remboursement hypothécaire» dans un moteur de recherche.

Si vous ne voulez pas effectuer tous ces calculs, la stratégie recommandée à l'égard d'un CELI s'applique également à un prêt hypothécaire. Il vous suffit de cotiser à votre RER et d'utiliser votre remboursement d'impôt pour réduire le capital de votre prêt hypothécaire.

Q *Est-ce vrai qu'il est possible de verser une cotisation excédentaire de 2 000 \$ à son RER sans aucune pénalité?*

R C'est exact, mais il s'agit d'une limite cumulative de 2 000 \$ à vie et non pas sur une base annuelle.

Q *Puis-je posséder des actions dans mon RER?*

R Oui, mais vous devez ouvrir un compte RER autogéré auprès d'une firme de courtage.

Q *Environ la moitié de mes économies sont investies dans un RER. J'ai 61 ans et je reçois une bonne pension. Quel est le moyen le plus avantageux du point de vue fiscal de retirer des sommes de mon RER et quand devrais-je commencer à le faire?*

R Il vous reste encore dix ans avant de devoir fermer votre compte RER, la date limite étant le 31 décembre de l'année ou vous célébrez votre 71^e anniversaire. Si vous recevez une pension suffisante et que vous n'avez pas besoin de l'argent investi dans votre RER, il ne sert à rien de payer inutilement de l'impôt en commençant à retirer des fonds trop tôt. L'un des principes de base du RER est de permettre la croissance de l'épargne en franchise d'impôt le plus longtemps possible. Vous devrez effectivement payer l'impôt sur les sommes retirées du RER, mais seulement plus tard. Je vous conseille de chercher à maximiser le rendement de votre RER, tout en conservant un degré de risque qui vous convient.

Si vous avez une question écrivez-moi à l'adresse **gordon.pape@buildingwealth.ca** en indiquant en objet « Investment Insights RSP question ». Je ne peux répondre personnellement à chacun, mais je répondrai aux questions sélectionnées dans le site : **www.buildingwealth.ca**



Vers la reprise

L'économie mondiale se redresse après plus d'un an de turbulences financières et les informations économiques devraient cesser d'être négatives pour redevenir positives au cours des prochains mois.

Alors que les États-Unis et le Canada devraient surpasser l'Europe et le Japon au cours de l'an prochain, le redressement de l'activité contrebalancera les récents reculs de l'économie. La croissance dans tous les pays développés après 2010 sera limitée par les réformes promises pour les marchés financiers du globe et par la fin des divers plans de sauvetage des gouvernements.

La Chine et les autres économies émergentes devanceront encore les pays développés et feront augmenter les prix de l'énergie et des autres produits de base (cuivre, étain, acier, etc.) en 2010. Au cours de la prochaine décennie, la forte performance de ces pays émergents en croissance modifiera de fond en comble le paysage économique et financier du globe.

La Réserve fédérale des États-Unis, la Banque du Canada et d'autres banques centrales devraient maintenir des taux d'intérêt très bas en 2010 et peut-être commencer à les augmenter d'ici l'été prochain. Les coûts d'emprunt à plus long terme devraient augmenter avant cette échéance en raison des énormes déficits résultant de l'ampleur sans précédent des plans de relance des gouvernements.

Le dollar US demeure vulnérable alors que le chômage s'approche du seuil de 11 % et que les investisseurs reconsidèrent leurs choix de placements prudents, en raison de la crise financière. La hausse des produits de base industriels pourrait porter le dollar canadien à parité avec le dollar US.

Coin de la retraite : Cotisez au maximum

Emprunter pour investir et augmenter le montant de votre cotisation peut être un moyen astucieux de profiter des taux d'intérêt actuellement peu élevés et d'avoir une retraite confortable. C'est donc le bon moment pour augmenter votre cotisation RER annuelle afin de profiter des économies d'impôt. Puis, utilisez le remboursement d'impôt pour rembourser le prêt que vous avez contracté pour votre cotisation. Rencontrez votre conseiller Scotia afin de trouver un moyen abordable d'avoir la retraite que vous désirez.

Conseil d'apprentissage WEB : Utilisez le *calculateur Cotisation d'appoint RER Scotia* du site banquescotia.com pour voir comment emprunter, pour atteindre le montant admissible de votre cotisation RER, peut réellement faire une différence pour votre retraite.

Les Fonds Scotia^{MC} sont offerts par Placements Scotia Inc., filiale en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse et dotée d'une personnalité juridique distincte, ainsi que par d'autres courtiers. Les Fonds Scotia sont gérés par Gestion d'actifs Scotia s.e.c., une société en commandite directement et indirectement en propriété exclusive de La Banque de Nouvelle-Écosse. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais de gestion. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis ni assurés, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements passés peuvent ne pas se répéter.

Le Groupe Banque Scotia inclut La Banque de Nouvelle-Écosse, la Société de fiducie Banque de Nouvelle-Écosse et Placements Scotia Inc.

^{MC} Marque de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse, utilisée sous licence.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

Les renseignements et opinions présentés dans le présent bulletin ne visent qu'à fournir des commentaires généraux sur des sujets susceptibles d'intéresser le lecteur. L'objectif n'est pas de donner des conseils ou de faire des recommandations d'ordre juridique ou financier. Le lecteur est invité à consulter son conseiller juridique, financier ou fiscal avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements ou opinions contenus dans le présent bulletin.